

"Construire et transmettre ses revendications"

Faire aboutir sa démarche en interpellant les élus locaux.



Public cible :

Tout public



Nombre idéal de participants :

Entre 5 et 15 personnes



Durée de l'animation :

Environ 2h30



Matériel nécessaire :

Non fourni en annexe :

- Un tableau et des marqueurs

Fourni en annexe :

- Les fiches « Interpeller, oui ! Mais comment ? »

Les Equipes Populaires souhaitent être tenues au courant de vos travaux.

Dans le souci de donner écho aux paroles citoyennes, n'hésitez pas à nous communiquer le résultat de vos débats.

Contact : Equipes Populaires, 48 rue de Gembloux, 5002 St-Servais • 081/73.40.86 • vanderborght@equipespopulaires.be

Objectif

Cette activité doit amener les participants à affiner leur analyse de la situation et à résumer les informations qu'ils ont accumulées en quelques phrases. Il peut s'agir d'une revendication, d'un slogan, de quelques questions, d'une proposition.

Spécificité de cette animation

Cette activité peut être vue comme un aboutissement. Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, votre groupe s'est penché sur la politique communale. Il a acquis une série de connaissances sur la commune, il a peut-être rencontré des habitants et des acteurs de terrains, il s'est forgé un avis dans un dossier précis.

Il s'agit maintenant de condenser toutes ces informations en quelques revendications à porter sur l'espace public. L'animation proposée peut vous aider à formuler vos revendications et à choisir un mode d'interpellation qui vous convient.

Déroulement de l'animation

Etape 1 :

Formuler des revendications (1h30)

1. Les participants sont répartis par petits groupes (de 2 ou 3).
2. Chaque groupe note sur une feuille divisée en deux colonnes :
 - a. D'un côté la liste des problèmes qu'il a pu relever dans son travail d'enquête et de recherche.
 - b. D'un autre côté, une liste de propositions sur ce que la commune pourrait mettre en oeuvre dans ce domaine.
3. Les sous-groupes essaient de formuler un slogan ou une phrase-choc qui pourrait être le titre d'une rencontre, d'un carnet de revendications,...
4. L'animateur effectue une mise en commun. Chaque sous-groupe présente ses propositions et son slogan, l'animateur les rapporte sur un grand tableau.
5. Ensemble, le groupe rédige un court texte qui reprend sa démarche, ses constats et ses propositions. Pour être porteur, le texte de présentation devra se limiter à maximum trois constats et propositions.

Etape 2 :

Choisir un mode d'interpellation (30')

6. Afin de choisir le mode d'interpellation qui convient le mieux, le groupe se posera d'abord les questions suivantes :
 - qui est concerné par les matières travaillées ?
 - préférez-vous interpellier toute l'équipe des mandataires ? uniquement l'élu(e) compétent(e) ? l'ensemble des partis ?
 - souhaitez-vous un débat interne aux Equipes ? mené en MOC ? en partenariat avec une association ? ouvert au public ?...

7. L'animateur propose au groupe les deux modes d'interpellation proposés sur les fiches « Interpeller, oui ! Mais comment ? » fournies en annexe.

Remarque : nous avons ici fait le choix de ne détailler que deux modes d'interpellation mais il en existe d'autres. Citons par exemple le speed dating (chaque participant rencontre chaque élu à une table et discute sur une question pendant 7 minutes avant de passer à la table suivante) ou la tournante par thème (le débat a lieu au sein de trois ou quatre ateliers thématiques sur des questions préparées à l'avance. Chaque débat dure 20-25 minutes puis on effectue une tournante).

8. Après discussion sur les avantages et les inconvénients de chaque mode d'interpellation, le groupe choisit celui qui lui convient le mieux.

Etape 3 :

Planifier la préparation de l'interpellation (30')

9. Le groupe suit les démarches à effectuer détaillées sur la fiche « Interpeller, oui ! Mais comment ? ».

